



Perceptions locales des initiatives de Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) en République Démocratique du Congo : cas de Bopale et Gambe dans le territoire de Buta (Province du Bas-Uélé)

Victor Nanyonzi Mabonda^{1*}, Cyril-Pitshou Tshimpanga Ongona¹, Alphonse Maindo Monga Ngonga², Jean-Pierre Pitchou Meniko To Hulu³, Hippolyte Nshimba Seya Wa Malale⁴

⁽¹⁾Université de Kisangani. Faculté de Gestion de ressources naturelles renouvelables. Département de sciences Agronomiques. Filière des eaux et forêts. BP 2012 Kisangani (RDC). E-mail : nanyonzi2014@gmail.com

⁽²⁾Université de Kisangani. Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives. Département des Sciences Politiques. BP 2012 Kisangani (RDC)

⁽³⁾Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA-Yangambi). Laboratoire d'Ecologie du Paysage et Foresterie Tropicale (LEPAFORT). Filière Gestion des ressources Naturelles Renouvelables. BP 1232 Kisangani (RDC).

Reçu le 15 août 2026, accepté le 19 octobre 2026, publié en ligne le 31 octobre 2026

DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/rafea.v9i4.10>

RESUME

Description du sujet. En République démocratique du Congo (RDC), l'institutionnalisation des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) vise la gestion durable des ressources forestières par la décentralisation. Cependant, l'effectivité de ce cadre juridique est contrainte par des faiblesses de gouvernance locale et des rapports de force asymétriques.

Objectif. Cette étude évalue, au sein des CFCL de Bopale et Gambé (Bas-Uélé), les perceptions communautaires relatives à la participation décisionnelle et à l'autonomisation des acteurs locaux.

Méthodes. La recherche s'appuie sur une approche mixte auprès de 227 répondants stratifiés, combinant questionnaires et entretiens semi-directifs. L'analyse des données primaires a mobilisé le test du Khi-deux de Pearson, une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) et une analyse thématique de contenu.

Résultats. Les analyses révèlent une corrélation hautement significative entre la participation active et l'implication perçue : 29,5 % des participants valident leur implication dans la gouvernance contre seulement 7,9 % des non-participants ($\chi^2 = 37,111$; $p < 0,001$). L'ACM, expliquant 99,69 % de l'inertie totale, met en évidence une polarisation décisionnelle : l'alignement sur le Comité CFCL suscite un engagement total, tandis que la dépendance envers les ONG engendre un sentiment d'abandon. L'acceptabilité sociale des CFCL ne dépend pas significativement de la qualité des infrastructures physiques construites, mais repose prioritairement sur la justice procédurale et la sécurisation des droits coutumiers.

Conclusion. La pérennité des CFCL dépend de la légitimité du pouvoir décisionnel interne plutôt que des ressources logistiques. Il est impératif d'autonomiser les structures communautaires vis-à-vis des partenaires externes.

Mots-clés : Concessions Forestières des Communautés Locales, gouvernance, autonomisation, Bas-Uélé (RDC).

ABSTRACT

Local Perceptions of Local Community Forest Concession (CFCL) Initiatives in the Democratic Republic of the Congo: The Case of Bopale and Gambé in the Buta Territory (Bas-Uélé Province)

Description of the subject. In the Democratic Republic of the Congo (DRC), the institutionalization of Local Community Forest Concessions (CFCL) aims to achieve sustainable forest resource management through decentralization. However, the effectiveness of this legal framework is constrained by weak local governance and asymmetrical power dynamics.

Objective. This study evaluates community perceptions regarding decision-making participation and the empowerment of local actors within the CFCLs of Bopale and Gambé (Bas-Uélé Province).

Methods. The research is based on a mixed-methods approach involving 227 stratified respondents, combining questionnaires and semi-structured interviews. Primary data analysis mobilized Pearson's chi-square test, Multiple Correspondence Analysis (MCA), and thematic content analysis.

Results. The analyses reveal a highly significant correlation between active participation and perceived involvement: 29.5 % of active participants validate their involvement in governance compared to only 7.9 % of non-participants ($\chi^2 = 37.111$; $p < 0.001$). The MCA, explaining 99.69 % of the total inertia, highlights decision-making polarization: alignment with the CFCL Committee fosters full engagement, whereas dependence on NGOs engenders a sense of abandonment. Furthermore, the social acceptability of CFCLs does not significantly depend on the quality of constructed physical infrastructure but relies primarily on procedural justice and the securing of customary rights.

Conclusion. The sustainability of CFCLs depends on the legitimacy of internal decision-making power rather than logistical resources. It is imperative to empower community structures to ensure their autonomy from external partners.

Keywords: Local Community Forest Concessions, governance, empowerment, Bas-Uélé/DRC.

1. INTRODUCTION

La gestion durable des ressources forestières constitue aujourd'hui l'un des principaux défis environnementaux et socio-économiques des pays du bassin du Congo, qui abrite le deuxième massif forestier tropical de la planète après l'Amazonie (FAO, 2020). Ces forêts jouent un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité, la régulation du climat et le maintien des moyens de subsistance de millions de populations rurales. Face aux limites des approches centralisées de gestion forestière, plusieurs pays ont progressivement adopté des mécanismes de gouvernance participative visant à renforcer l'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles (Tonye, 2008).

En République démocratique du Congo (RDC), cette dynamique s'est traduite par l'adoption de la Loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant Code forestier, complétée par le Décret n°14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières des communautés locales (CFCL). Ces réformes visent à reconnaître les droits coutumiers des communautés locales sur les ressources forestières et à promouvoir leur participation dans les processus de gouvernance forestière. Les CFCL sont ainsi considérées comme un instrument majeur de décentralisation de la gestion forestière et de développement local durable (Maindo & Kapa, 2014 ; Lescuyer *et al.*, 2015).

Cependant, l'existence d'un cadre juridique favorable ne garantit pas nécessairement une participation effective des populations concernées. Plusieurs études réalisées en Afrique centrale montrent que les mécanismes de foresterie communautaire sont souvent confrontés à des difficultés liées à la gouvernance locale, à la représentativité des structures décisionnelles, à l'accès à l'information et aux rapports de pouvoir entre les différents acteurs (Tonye, 2008 ; Vermeulen & Karsenty, 2010). En RDC, Baraka

(2022) souligne que l'acceptabilité sociale des concessions forestières communautaires demeure étroitement liée à la perception qu'ont les populations de leur implication dans les processus décisionnels et des bénéfices générés par ces dispositifs.

Par ailleurs, les recherches récentes mettent en évidence l'importance de l'autonomisation communautaire comme facteur déterminant de la durabilité des concessions forestières. Selon l'UICN (2021), le renforcement des capacités organisationnelles et décisionnelles des communautés locales constitue une condition essentielle pour une gestion efficace des ressources forestières. Cette préoccupation a également été mise en avant lors des débats récents sur la gouvernance forestière en RDC, où l'autonomisation des communautés apparaît comme un levier central pour améliorer l'efficacité des CFCL (Fatshimetric, 2025).

Malgré l'expansion progressive de la foresterie communautaire en RDC, peu d'études se sont intéressées aux perceptions des communautés concernant leur participation et leur autonomisation dans la gouvernance des CFCL, particulièrement dans la province du Bas-Uélé. Cette insuffisance de connaissances limite la compréhension des facteurs sociaux susceptibles d'influencer l'efficacité et la durabilité des dispositifs de gouvernance communautaire.

En effet, la perception des communautés locales reflète une participation aux processus de gouvernance qui demeure limitée, présentant des disparités significatives entre les sites de Bopale et de Gambé. Aussi, ces communautés perçoivent un faible niveau d'autonomisation, marqué par un accès restreint aux leviers décisionnels et à une répartition inéquitable des bénéfices, avec, là encore, des nuances marquées entre les deux zones d'étude. Ces hypothèses peuvent aider à orienter

l'analyse vers une compréhension approfondie des dynamiques de pouvoir et d'inclusion sociale dans la gestion forestière communautaire locale.

Dans ce contexte, cette étude se donne pour objectif général d'analyser les perceptions des communautés locales concernant la participation et l'autonomisation au sein de la gouvernance des concessions forestières des communautés locales (CFCL) de Bopale et de Gambé, situées dans le territoire de Buta, province du Bas-Uélé en RDC. De manière spécifique, la recherche vise à : (i) évaluer le niveau de participation des populations locales aux processus décisionnels régissant ces concessions, (ii) analyser le degré d'autonomisation effective des acteurs locaux, en examinant particulièrement leur accès aux informations pertinentes, leur pouvoir réel dans la prise de décision ainsi que leur capacité à bénéficier équitablement des retombées générées par ces espaces forestiers.

2. MATERIEL ET METHODES

2.1. Site d'étude

Cette étude a été menée au sein de deux Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL), à savoir la CFCL Bopale et la CFCL Gambe. Ces deux entités territoriales sont localisées dans le territoire de Buta, province du Bas-Uélé, en République Démocratique du Congo (RDC) (Figures 1 et 2). Le Tableau 1 synthétise les caractéristiques géographiques, administratives et écologiques de ces deux milieux d'étude.

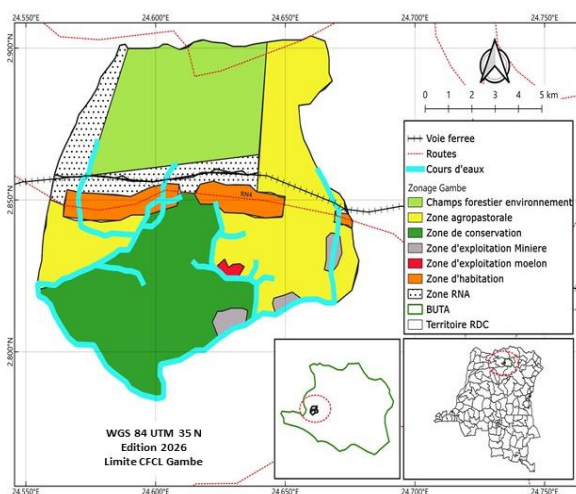


Figure 1. Carte de CFCL Gambé

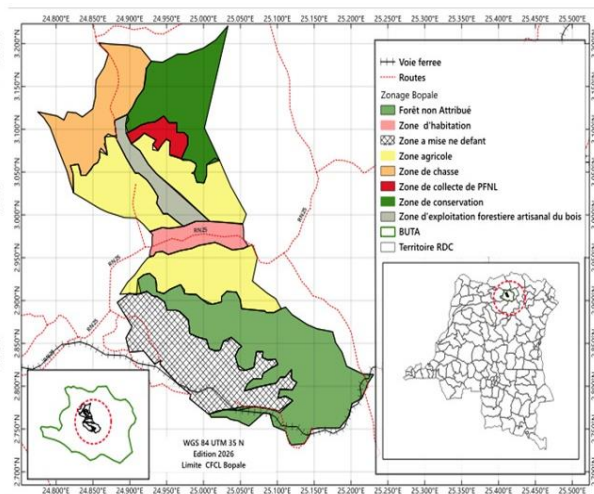


Figure 2. Carte des CFCL Bopale

Tableau 1. Caractéristiques bio-physiques et administratives des concessions forestières d'étude

Paramètres	CFCL Bopale	CFCL Gambe
Entité administrative	Village Bopale, Groupement Bawenza, Secteur Mobati	Village Gambe, Groupement Koteli, Chefferie Nguru
Superficie	11 039 ha	5 430 ha
Coordonnées géographiques	24,88° – 25,01° Longitude E 2,87° – 3,03° Latitude N	24,561936° – 24,626001° Longitude E 2,849235° – 2,850878° Latitude N
Limites géographiques	Nord : Rivière Bale 2 Sud : Rivière Bale 1	Nord : Groupement Pekembo Sud : Chefferie Monganzulu

	Est : Village Bonzo Ouest : Rivière Melume et Village Bobomale	Est : Village Gwa Ouest : Village Mabenge
Potentialités écologiques	Ressources forestières de haute valeur telles que <i>l'Iroko (Milicia excelsa)</i> et <i>le Mambalu (Gilbertiodendron dewevrei)</i> et une faune sauvage précieuse à forte valeur de conservation (<i>Chimpanzé oriental, les pangolins et le léopard</i>)	Essences forestières de haute valeur commerciale ; Faune protégée et menacée (<i>Manis spp.</i> , <i>Pan troglodytes</i> , <i>Panthera pardus</i>) et faune cynégétique.

Source : Masimo Kabuanga *et al.* (2021), Mamimolo *et al.* (2021).

Le choix de ces deux sites repose sur leur niveau d'engagement dans les initiatives de foresterie communautaire et leur représentativité des dynamiques locales de gouvernance forestière observées dans la province du Bas-Uélé. Ils constituent ainsi un cadre pertinent pour analyser les perceptions communautaires relatives à la participation et à l'autonomisation dans la gouvernance des concessions forestières communautaires.

2.2. Approche méthodologique

Cette étude a adopté une approche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives afin d'analyser les perceptions locales relatives à la participation et à l'autonomisation communautaires dans la gouvernance des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL). La population cible était constituée des membres des communautés de Bopale et de Gambe impliqués directement ou indirectement dans la gestion des ressources forestières communautaires.

L'échantillonnage a reposé sur une approche stratifiée non probabiliste combinée à un échantillonnage à choix raisonné (*purposive sampling*). Les participants ont d'abord été répartis en strates correspondant aux principales catégories d'acteurs de la gouvernance des CFCL, notamment les membres des communautés locales, les autorités coutumières, les responsables des structures de gestion, les leaders communautaires et les autres parties prenantes concernées. Au sein de chaque strate, les enquêtés ont été sélectionnés de manière raisonnée sur la base de leur niveau d'implication dans les activités de la CFCL, de leur connaissance des mécanismes de gouvernance forestière et de leur capacité à fournir des informations pertinentes en lien avec les objectifs de l'étude.

Au total, 227 répondants ont été enquêtés dans les deux communautés. Cette stratégie a permis d'assurer la représentation des différents groupes d'acteurs impliqués dans la gouvernance des CFCL tout en ciblant les personnes disposant d'une expérience et d'une connaissance suffisantes des processus étudiés.

Les critères d'inclusion étaient les suivants : (i) être âgé d'au moins 18 ans ; (ii) résider dans la

communauté depuis au moins cinq ans ; (iii) avoir une connaissance minimale des activités de la CFCL ; (iv) appartenir à une catégorie d'acteurs concernée par la gouvernance ou l'utilisation des ressources forestières communautaires ; et (v) consentir librement à participer à l'étude. Les personnes ne satisfaisant pas à ces critères ou refusant de participer ont été exclues de l'enquête.

Collecte des données

Les données primaires ont été collectées au moyen d'enquêtes par questionnaire et d'entretiens semi-directifs. Le questionnaire a permis de recueillir des informations quantitatives relatives à trois dimensions principales : (i) la participation communautaire aux mécanismes de gouvernance des CFCL, (ii) le niveau d'autonomisation perçu dans la gestion des ressources forestières et (iii) la perception globale de la gouvernance des concessions forestières communautaires. Des variables sociodémographiques ont également été collectées afin d'analyser leur influence sur les perceptions étudiées.

Les données qualitatives ont été obtenues à travers des entretiens semi-directifs menés auprès des autorités coutumières, des membres des structures locales de gestion et d'autres acteurs impliqués dans la gouvernance des CFCL. Ces entretiens ont permis de documenter les expériences, les perceptions et les mécanismes de prise de décision au sein des communautés.

Analyse des données

Les données quantitatives ont été codifiées puis analysées à l'aide de logiciels statistiques appropriés. Une analyse descriptive fondée sur les fréquences et les pourcentages a d'abord été réalisée afin de caractériser les répondants et les principales variables de l'étude. Les associations entre variables catégorielles ont ensuite été évaluées à l'aide du test du Khi-carré de Pearson au seuil de signification de 5 %.

Une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) a été mobilisée pour explorer les structures de perception et identifier les proximités entre les différentes modalités des variables étudiées. Par ailleurs, une régression logistique ordinaire a été

utilisée pour déterminer les facteurs associés au niveau de participation communautaire, tandis qu'une régression logistique multinomiale a permis d'identifier les déterminants de la perception globale de la gouvernance des CFCL.

Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu visant à identifier, structurer et interpréter les principaux discours relatifs à la participation communautaire, à l'autonomisation et à la gouvernance des concessions forestières communautaire.

3. RÉSULTATS

3.1. Profil socio-démographique

Les données présentées dans le tableau 2 mettent en évidence les principales caractéristiques sociodémographiques des communautés locales des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) de Bopale et Gambé. Les variables analysées concernent notamment le sexe, la tranche d'âge, l'état civil, le niveau d'instruction, la taille des ménages ainsi que l'ancienneté des populations dans les villages étudiés.

Tableau 2. Caractérisation sociodémographique des communautés de Bopale et Gambé

Paramètres	CC						
	Profils					Total général	
		Bopale		Gambé			
		Fr	%	Fr	%	Fr	%
Sexes	Féminin	53	46,9	40	35,1	93	41,0
	Masculin	60	53,1	74	64,9	134	59,0
	Total général	113	100	114	100	227	100
Tranches d'âges	< 20 ans	1	0,9	4	3,5	5	2,2
	> 50 ans	23	20,4	24	21,1	47	20,7
	20–30 ans	33	29,2	32	28,1	65	28,6
	36–45 ans	36	31,9	33	28,9	69	30,4
	46–50 ans	20	17,7	21	18,4	41	18,1
	Total général	113	100,0	114	100,0	227	100,0
Etat-Civil	Célibataire	18	15,9	30	26,3	48	21,1
	Divorcé(é)	1	0,9	5	4,4	6	2,6
	Marié(é)	19	16,8	16	14,0	35	15,4
	Union libre	67	59,3	60	52,6	127	55,9
	Veuf/Veuve	8	7,1	3	2,6	11	4,8
	Total général	113	100,0	114	100,0	227	100,0
Taille des ménages	1 à 5 personnes	52	46,0	59	51,8	111	48,9
	6 à 9 personnes	45	39,8	38	33,3	83	36,6
	≥10 personnes	16	14,2	17	14,9	33	14,5
	Total général	113	100,0	114	100,0	227	100,0

L'étude révèle que les populations des CFCL de Bopale et Gambé sont majoritairement composées d'hommes (59,0 %) contre 41,0 % de femmes. Cette prédominance masculine pourrait s'expliquer par la forte implication des hommes dans les activités liées à l'exploitation des ressources forestières, à l'agriculture et aux prises de décisions communautaires.

Concernant la structure par âge, les résultats montrent que les enquêtés appartiennent majoritairement aux tranches d'âge économiquement actives, notamment celles de 36 à 45 ans (30,4 %) et de 20 à 30 ans (28,6 %). Cette forte représentativité des adultes actifs traduit l'importance des activités socioéconomiques locales dans la dynamique communautaire et la gestion des ressources naturelles.

S'agissant de l'état civil, plus de la moitié des répondants vivent en union libre (55,9 %), tandis que les célibataires représentent 21,1 % de l'échantillon. Les personnes mariées légalement demeurent relativement moins nombreuses (15,4 %). Cette situation pourrait refléter les réalités socioculturelles dominantes dans les milieux ruraux étudiés, où les unions coutumières restent fréquentes.

L'analyse de la taille des ménages indique que (48,9 %) des répondants vivent dans des ménages composés de 1 à 5 personnes. Toutefois, une proportion non négligeable des enquêtés appartient à des ménages de taille plus importante, notamment ceux de 6 à 9 personnes (36,6 %) contre (14,5 %) de plus de 10 personnes. Cette situation traduit la persistance des structures familiales élargies dans les communautés rurales.

3.2. Lien entre ancienneté et niveau de connaissance des CFCL

La figure 3 présente l'incidence de l'ancienneté et du niveau de connaissance des CFCL.

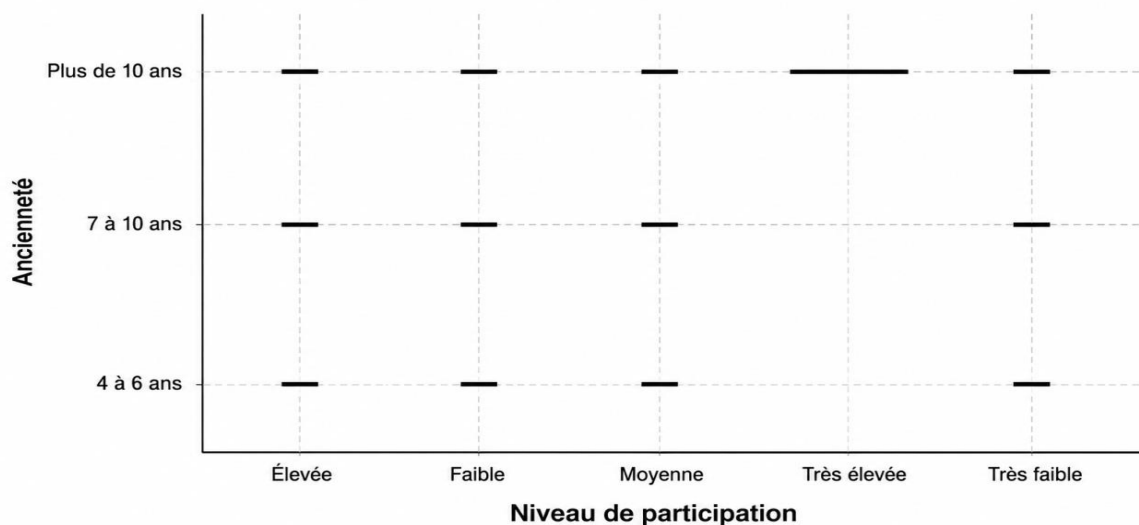


Figure 3. Incidence ancienneté et niveau de connaissance

La relation entre l'ancienneté des membres des communautés locales et leur niveau de connaissance des CFCL montre une tendance selon laquelle les individus ayant plus de 10 ans d'ancienneté sont plus fréquemment associés à des niveaux de connaissance élevés et très élevés, tandis que ceux ayant une ancienneté de 4 à 10 ans présentent principalement des niveaux de connaissance faibles à moyens. Toutefois, cette distribution demeure relativement dispersée, indiquant que l'ancienneté n'est pas le seul facteur expliquant les différences de connaissances. Le test du khi-deux de Pearson ne met pas en évidence une association statistiquement significative entre les deux variables ($\chi^2 = 7,902$; ddl = 4 ; $p = 0,095$), bien que le rapport de vraisemblance indique une association significative ($G^2 = 11,724$; ddl = 4 ; $p = 0,020$). Cette divergence peut s'expliquer par la présence de faibles effectifs dans certaines modalités (22,2 % des cellules présentent un effectif théorique inférieur à 5 ; effectif théorique minimal = 2,97), ce qui réduit la robustesse du test de Pearson. Par ailleurs, les mesures d'association révèlent une faible intensité du lien entre les variables (V de Cramer = 0,132 ; Phi = 0,187 ; $p = 0,095$), suggérant que l'ancienneté exerce une influence limitée sur le niveau de connaissance des communautés locales. Ces résultats indiquent que d'autres facteurs, notamment la participation aux activités des CFCL, l'accès à l'information, les formations reçues et l'implication dans la gouvernance locale, contribuent probablement davantage à l'acquisition des connaissances que l'expérience acquise au fil des années.

3.3. Analyse de la relation entre le niveau d'instruction et la perception de la CFCL

La figure 4 indique la relation entre le niveau d'étude et les perceptions locales.

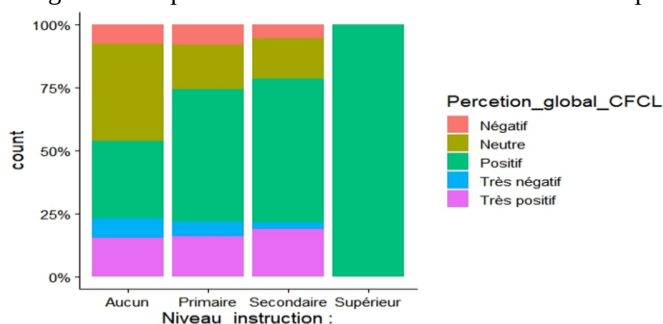


Figure 4. Relation niveau d'étude et perceptions locales

L'influence du niveau d'instruction sur la perception globale de la CFCL a été évaluée au sein d'un échantillon de $N=227$. Bien que la représentation graphique des données suggère une hétérogénéité des perceptions selon les catégories éducatives notamment chez les individus ayant un niveau « Supérieur » qui expriment une satisfaction unanime — le test du Khi-carré de Pearson indique une absence de significativité statistique ($\chi^2(12) = 8,112$; $p=0,776$).

La faiblesse de la force de l'association, corroborée par un V de Cramer de 0,109, confirme l'absence de corrélation systématique entre ces deux variables. En conséquence, si aucune tendance significative n'émerge de cette analyse,

ces conclusions doivent être interprétées avec précaution, la distribution des données étant fortement dépendante de la taille inégale des sous-groupes échantillonnés.

3.4. Représentations communautaires et connaissance des CFCL

Le tableau 3 présente les représentations communautaires et connaissance des CFCL.

Tableau 1. Tableau de contingence et analyse croisée de la perception globale des CFCL en fonction du niveau de connaissance et de la localité des répondants

CC	Niveau global de connaissance	Niveau de la perception globale des ménages enquêtés					
		Négatif	Neutre	Très négatif	Positif	Très positif	Total (Effectif)
Bopale	Élevé	0,00%	10,00%	0,00%	80,00%	10,00%	100 % (10)
	Faible	10,00%	30,00%	7,50%	37,50%	15,00%	100 % (40)
	Moyen	4,80%	20,60%	0,00%	60,30%	14,30%	100 % (63)
	Total Bopale	6,20%	23,00%	2,70%	54,00%	14,20%	100 % (113)
Gambé	Élevé	0,00%	5,90%	5,90%	52,90%	35,30%	100 % (17)
	Faible	20,00%	12,00%	16,00%	44,00%	8,00%	100 % (25)
	Moyen	4,20%	15,30%	2,80%	56,90%	20,80%	100 % (72)
	Total Gambé	7,00%	13,20%	6,10%	53,50%	20,20%	100 % (114)
Total	Élevé	0,00%	7,40%	3,70%	63,00%	25,90%	100 % (27)
	Faible	13,80%	23,10%	10,80%	40,00%	12,30%	100 % (65)
	Moyen	4,40%	17,80%	1,50%	58,50%	17,80%	100 % (135)
	Total Général	6,60%	18,10%	4,40%	53,70%	17,20%	100 % (227)

A l'échelle de l'échantillon global (N = 227), il se dégage une adhésion massive et largement favorable des populations locales à l'égard des initiatives des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL). En effet, 70,9 % des répondants expriment une opinion positive (soit 53,7 % d'avis « Positifs » et 17,2 % « Très positifs »), tandis que les avis défavorables demeurent marginaux, ne représentant que 11,0 % de l'échantillon global contre 18,1 % d'opinions neutres. Sur le plan géographique, bien que l'acceptation globale soit numériquement identique entre les deux concessions avec 61 répondants favorables à Bopale comme à Gambé, la communauté de Gambé se distingue par des positions plus polarisées et tranchées, enregistrant à la fois un enthousiasme plus marqué (20,2 % de « Très positifs ») et un rejet légèrement plus affirmé (6,1 % de « Très négatifs ») que sa voisine.

Ce croisement de données révèle surtout une relation positive et ascendante entre le niveau des connaissances des acteurs et leur perception du dispositif de gouvernance forestière. Le taux de perception favorable culmine à 88,9 % chez les enquêtés disposant d'un niveau de connaissance « Élevé » et se maintient à 76,3 % pour le niveau « Moyen », alors qu'il s'affaisse significativement à 52,3 % chez les individus ayant un niveau « Faible ». Au sein de ce dernier sous-groupe, le faible niveau de connaissance favorise le doute et l'indifférence, le cumul des réponses neutres et dubitatives y atteignant 47,7 %.

La validation scientifique de ces constats par le test du Khi-deux de Pearson ($\alpha = 5\%$) confirme une dépendance statistique hautement significative à l'échelle globale de la zone d'étude ($\chi^2 = 24,540$; ddl = 8 ; $p = 0,002$), prouvant que le niveau de connaissance influence significativement le jugement des populations. L'analyse segmentée par entité forestière dévoile néanmoins une nuance territoriale majeure : à Bopale ($n = 113$), la perception est statistiquement indépendante du niveau de connaissance ($\chi^2 = 12,856$; $p = 0,117 > 0,05$), indiquant une homogénéité des avis probablement régie par d'autres facteurs structurels. À l'inverse, le test s'avère hautement significatif à Gambé ($n = 114$; $\chi^2 = 18,633$; $p = 0,017 < 0,05$), validant rigoureusement le fait que la cristallisation et la polarisation des opinions y sont intimement liées au degré d'appropriation intellectuelle du processus par ses membres.

En testant la relation entre ces deux facteurs, le test exact de Fisher montre que le niveau de connaissance influence positivement et significativement la perception globale sur le CFCL (Valeur = 0,232, p-value = 0,002 < α 0,05). Cependant, après correction du coefficient V de Cramer (0,232), le coefficient Omega (Ω) indique que l'intensité de cette relation (influence) est modérée (0,328). Le niveau de connaissance ne capte que 10,8 % de la variance, 89,2 % autres, sont attribués à d'autres facteurs.

3.5. Participation communautaire aux activités des CC

Le tableau 4 illustre l'analyse croisée de la participation des ménages aux activités des CFCL et de leur implication dans les réunions locales.

Tableau 4. Analyse croisée de la participation des ménages aux activités des CFCL et de leur implication dans les réunions locales

Modalités		Implication dans les activités ou réunions						Total
		Echelle	D'accord	Pas d'accord	Neutre	Pas du tout d'accord	Tout à fait d'accord	
Participation aux activités	Non	Effectif	18 _a	13 _{b, c, d}	20 _d	36 _c	13 _{b, d}	100
		% du total	7,90 %	5,70 %	8,80 %	15,90 %	5,70 %	44,10 %
	Oui	Effectif	67 _a	10 _{b, c, d}	24 _d	13 _c	13 _{b, d}	127
		% du total	29,50 %	4,40 %	10,60 %	5,70 %	5,70 %	55,90 %
Total		Effectif	85	23	44	49	26	227
		% du total	37,40 %	10,10 %	19,40 %	21,60 %	11,50 %	100,00 %

Les résultats du tableau croisé montrent que l'implication dans les activités ou réunions communautaires est étroitement liée à la participation effective aux activités des CFCL. Parmi les répondants participant aux activités, 29,5 % se déclarent d'accord quant à leur implication, contre seulement 7,9 % chez les non-participants. À l'inverse, la proportion des enquêtés se déclarant pas du tout d'accord est nettement plus élevée chez les non-participants (15,9 %) que chez les participants (5,7 %).

Le test du Khi-deux de Pearson met en évidence une association statistiquement très significative entre les deux variables ($\chi^2 = 37,111$; ddl = 4 ; $p < 0,001$). L'hypothèse d'indépendance est donc rejetée, indiquant que le niveau d'implication perçu dépend significativement de la participation aux activités des CFCL. Cette conclusion est corroborée par le rapport de vraisemblance (38,836 ; $p < 0,001$).

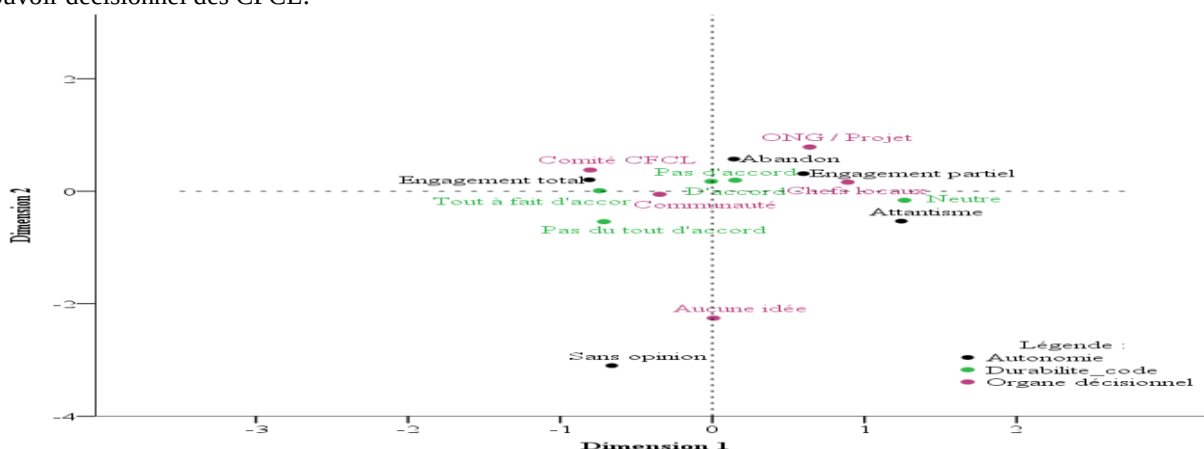
L'intensité de cette relation est appréciée à travers le coefficient Phi ($\Phi = 0,404$) et le V de Cramer ($V = 0,404$), qui traduisent une association modérée entre les variables. Le coefficient de contingence ($C = 0,375$) confirme également l'existence d'un lien réel entre la participation aux activités et le degré d'implication communautaire.

L'absence de cellules ayant un effectif théorique inférieur à 5 (effectif minimum = 10,13) atteste de la robustesse statistique du test et renforce la fiabilité des résultats obtenus.

Ces résultats s'expliquent par le fait que la participation aux activités constitue une forme concrète d'engagement communautaire. Les membres qui prennent part aux travaux, réunions de sensibilisation, activités de surveillance ou actions de développement acquièrent une meilleure connaissance du fonctionnement des CFCL et développent un sentiment d'appartenance plus fort. Cette implication directe favorise leur responsabilisation et renforce leur perception positive de leur rôle dans la gestion communautaire. En revanche, les personnes qui ne participent pas aux activités restent souvent en marge des processus collectifs, ce qui réduit leur niveau d'engagement et leur sentiment d'utilité au sein de la structure.

3.6. Dynamique communautaire post-appui des PTF dans les CFCL

La figure 5 indique la représentation factorielle des associations entre l'autonomie, la perception de la durabilité et le pouvoir décisionnel des CFCL.

**Figure 5.** Représentation factorielle des associations entre l'autonomie, la perception de la durabilité et le pouvoir décisionnel des CFCL

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) montre que les deux premières dimensions expliquent 99,69 % de l'inertie totale (Dimension 1 = 53,02 % ; Dimension 2 = 46,66 %), indiquant que le plan factoriel représente fidèlement les relations entre les variables étudiées. La première dimension oppose principalement les ménages caractérisés par un engagement total, une gouvernance centrée sur le Comité CFCL et des perceptions favorables de la durabilité, à ceux davantage associés aux ONG/Projets, aux Chefs locaux, à un engagement partiel, à l'attentisme et au sentiment d'abandon. La seconde dimension distingue les ménages exprimant une opinion claire de ceux présentant une absence d'opinion ou une méconnaissance des mécanismes de gouvernance.

Les proximités observées entre les modalités révèlent que les ménages qui reconnaissent le Comité CFCL comme principal organe décisionnel sont davantage associés à un engagement total dans les activités de gestion et de conservation, tandis que la prédominance perçue des ONG/Projets est liée à un engagement partiel et à un sentiment d'abandon. Les modalités « Sans opinion » et « Aucune idée », éloignées des autres groupes, traduisent un faible niveau d'information et d'implication dans la gouvernance des CFCL.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la gouvernance locale, la perception de la durabilité et le niveau d'autonomie des ménages sont étroitement liés. Une gouvernance participative reposant sur le Comité CFCL apparaît associée à une plus forte implication communautaire, alors qu'une gouvernance perçue comme davantage dépendante d'acteurs externes est liée à une participation plus limitée. Ces résultats confirment l'importance du renforcement de la gouvernance locale et de la participation communautaire pour assurer la durabilité des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL)

3.7. Analyse des déterminants de la première dimension

La figure 6 ci-dessous présente les facteurs structurants des perceptions.

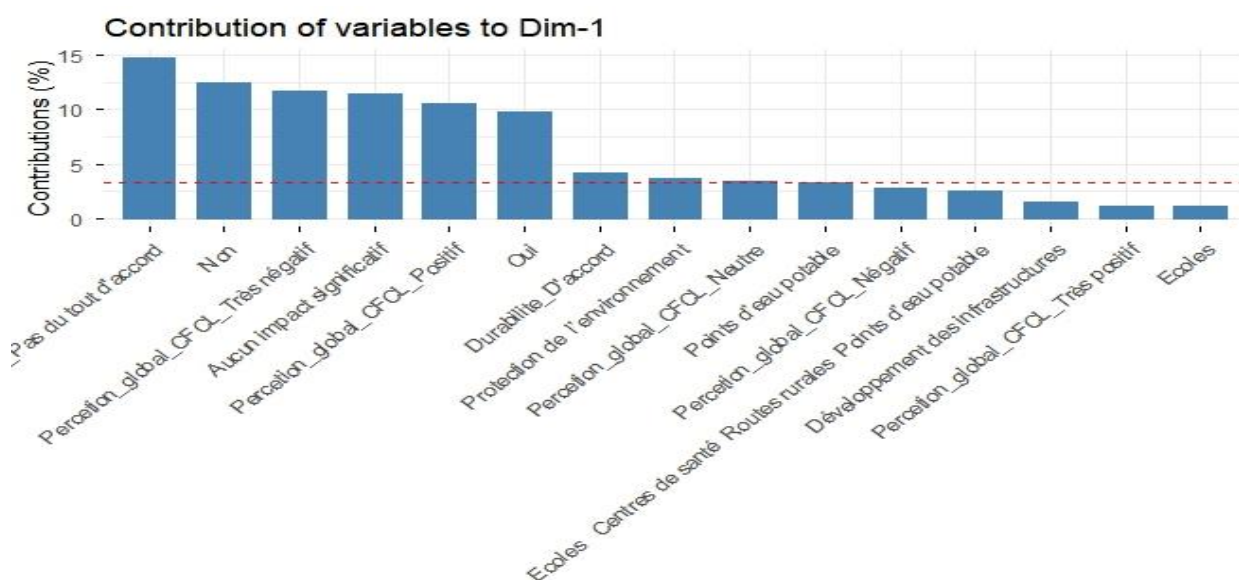


Figure 6. Facteurs structurants des perceptions

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) menée sur l'ensemble des variables permet d'identifier les facteurs contribuant significativement à la structuration de la première dimension (Dim-1), qui rend compte de la part la plus importante de la variance des opinions.

Les résultats révèlent une polarisation marquée au sein de l'échantillon. Les variables « Pas du tout d'accord » et « Perception globale Très négatif » affichent les contributions les plus élevées, confirmant que l'expression d'un mécontentement radical ou d'une absence perçue d'impact constitue le moteur principal de cette dimension. Parallèlement, la variable relative à la connaissance des CFCL (modalités « Oui » / « Non ») se situe au-dessus du seuil de contribution moyenne, soulignant que le degré de familiarité avec le dispositif demeure un facteur discriminant majeur dans la formation des opinions.

Une observation notable réside dans la faible contribution relative des variables liées aux infrastructures spécifiques (accès à l'eau potable, centres de santé, routes rurales, écoles). Toutes se situent en deçà du seuil de significativité de la Dim-1. Ce constat suggère que la perception des CFCL par la population étudiée repose davantage sur une évaluation globale et généraliste du dispositif potentiellement influencée par des facteurs contextuels ou institutionnels plutôt que sur une appréciation pragmatique et technique de la qualité des services de proximité. Cette

prédominance d'une appréciation globale sur les évaluations spécifiques constitue un point central pour la compréhension de l'acceptabilité sociale des CFCL au sein de la zone d'étude.

3.8. Principaux risques liés à la gestion des CFCL

Les principaux risques liés à la gestion des CFCL sont présentés à la figure 7.

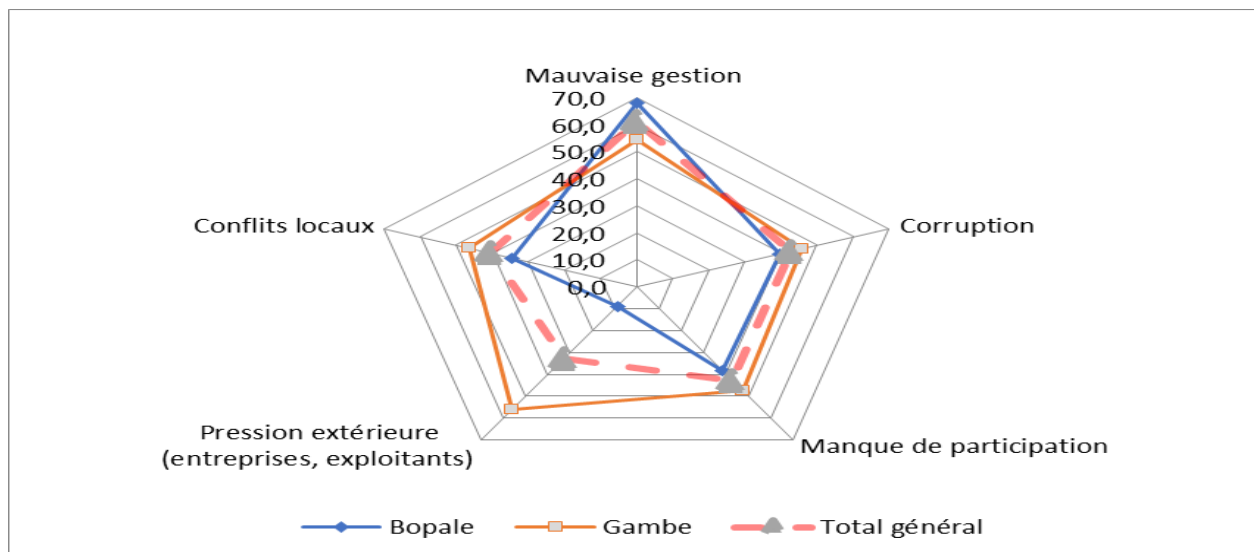


Figure 7. Diagramme radar des facteurs limitant l'efficacité de la gestion des CFCL

Les résultats montrent que la mauvaise gestion constitue le principal risque pour la durabilité des CFCL, avec une fréquence globale de 61,2 % (Bopale : 68,1 % ; Gambé : 54,4 %). Cette prédominance traduit les insuffisances des mécanismes de gouvernance, de planification, de suivi et de transparence dans la gestion des concessions, susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs de gestion durable. À l'inverse, la pression extérieure est le risque le moins important (32,6 % ; Bopale : 8,8 % ; Gambé : 56,1 %), bien qu'elle soit beaucoup plus marquée à Gambé. Les autres risques (corruption, manque de participation et conflits locaux) présentent des fréquences intermédiaires (40,5 à 42,7 %), indiquant qu'ils contribuent également à la fragilité de la gouvernance des CFCL.

Le modèle logistique multinomial présente un ajustement global statistiquement significatif ($\chi^2 = 96,163$; ddl = 20 ; $p < 0,001$), indiquant que les facteurs étudiés expliquent significativement les perceptions des répondants. Les tests du rapport de vraisemblance montrent que la mauvaise gestion ($\chi^2 = 19,865$; ddl = 4 ; $p = 0,001$), la corruption ($\chi^2 = 10,583$; ddl = 4 ; $p = 0,032$), le manque de participation ($\chi^2 = 24,264$; ddl = 4 ; $p < 0,001$), la pression extérieure des entreprises et exploitants ($\chi^2 = 13,448$; ddl = 4 ; $p = 0,009$) et les conflits locaux ($\chi^2 = 12,992$; ddl = 4 ; $p = 0,011$) contribuent significativement au modèle. Ces résultats montrent que les contraintes à l'efficacité des CFCL sont principalement liées à des défaillances de gouvernance (mauvaise gestion et corruption), à une faible implication des communautés dans les processus décisionnels ainsi qu'aux pressions exercées par les acteurs externes et aux conflits locaux. La

prédominance de la mauvaise gestion à Bopale et de la pression extérieure à Gambé traduit des réalités institutionnelles et socio-économiques distinctes, soulignant la nécessité d'adapter les stratégies de gouvernance forestière aux spécificités de chaque site afin d'améliorer la gestion durable des ressources forestières.

4. DISCUSSION

La gestion durable des ressources forestières constitue aujourd'hui l'un des principaux défis environnementaux et socio-économiques des pays du bassin du Congo, qui abrite le deuxième massif forestier tropical de la planète après l'Amazonie (FAO, 2020). Ces forêts jouent un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité, la régulation du climat et le maintien des moyens de subsistance de millions de populations rurales. Face aux limites des approches centralisées de gestion forestière, plusieurs pays ont progressivement adopté des mécanismes de gouvernance participative visant à renforcer l'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles (Tonye, 2008).

En République démocratique du Congo (RDC), cette dynamique s'est traduite par l'adoption de la Loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant Code forestier, complétée par le Décret n°14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières des communautés locales (CFCL). Ces réformes visent à reconnaître les droits coutumiers des communautés locales sur les ressources forestières et à promouvoir leur participation dans les processus de gouvernance forestière. Les CFCL sont ainsi considérées comme un instrument majeur de

décentralisation de la gestion forestière et de développement local durable (Maindo & Kapa, 2014 ; Lescuyer *et al.*, 2015).

Cependant, l'existence d'un cadre juridique favorable ne garantit pas nécessairement une participation effective des populations concernées. Plusieurs études réalisées en Afrique centrale montrent que les mécanismes de foresterie communautaire sont souvent confrontés à des difficultés liées à la gouvernance locale, à la représentativité des structures décisionnelles, à l'accès à l'information et aux rapports de pouvoir entre les différents acteurs (Tonye, 2008 ; Vermeulen & Karsenty, 2010). En RDC, Baraka (2022) souligne que l'acceptabilité sociale des concessions forestières communautaires demeure étroitement liée à la perception qu'ont les populations de leur implication dans les processus décisionnels et des bénéfices générés par ces dispositifs.

Par ailleurs, les recherches récentes mettent en évidence l'importance de l'autonomisation communautaire comme facteur déterminant de la durabilité des concessions forestières. Selon l'UICN (2021), le renforcement des capacités organisationnelles et décisionnelles des communautés locales constitue une condition essentielle pour une gestion efficace des ressources forestières. Cette préoccupation a également été mise en avant lors des débats récents sur la gouvernance forestière en RDC, où l'autonomisation des communautés apparaît comme un levier central pour améliorer l'efficacité des CFCL (Fatshimetrie, 2025).

Malgré l'expansion progressive de la foresterie communautaire en RDC, peu d'études se sont intéressées aux perceptions des communautés concernant leur participation et leur autonomisation dans la gouvernance des CFCL, particulièrement dans la province du Bas-Uélé. Cette insuffisance de connaissances limite la compréhension des facteurs sociaux susceptibles d'influencer l'efficacité et la durabilité des dispositifs de gouvernance communautaire.

Dans ce contexte, cette étude se donne pour objectif général d'analyser les perceptions des communautés locales concernant la participation et l'autonomisation au sein de la gouvernance des concessions forestières des communautés locales (CFCL) de Bopale et de Gambé, situées dans le territoire de Buta, province du Bas-Uélé en RDC. De manière spécifique, la recherche vise, dans un premier temps, à évaluer le niveau de participation des populations locales aux processus décisionnels régissant ces concessions. Dans un second temps, elle ambitionne d'analyser le degré d'autonomisation effective des acteurs locaux, en examinant particulièrement leur accès aux informations pertinentes, leur pouvoir réel dans la prise de décision ainsi que leur capacité à bénéficier équitablement des retombées générées par ces espaces forestiers.

Sur la base de ces objectifs, deux hypothèses de travail ont été formulées. La première hypothèse (H1) postule que la perception des communautés locales reflète une participation aux processus de gouvernance qui demeure limitée, présentant des disparités significatives entre les sites de Bopale et de Gambé. La seconde hypothèse (H2) suppose que ces communautés perçoivent un faible niveau d'autonomisation, marqué par un accès restreint aux leviers décisionnels et à une répartition inéquitable des bénéfices, avec, là encore, des nuances marquées entre les deux zones d'étude. Ces hypothèses permettent d'orienter l'analyse vers une compréhension approfondie des dynamiques de pouvoir et d'inclusion sociale dans la gestion forestière communautaire locale.

5. CONCLUSION

La présente étude a analysé les perceptions des communautés locales concernant la participation et l'autonomisation au sein des concessions forestières des communautés locales (CFCL) de Bopale et Gambé. En combinant une méthodologie mixte auprès d'un échantillon stratifié de 227 répondants, ce travail a permis de confronter le cadre normatif fixé par la Loi n°011/2002 et le Décret n°14/018 aux réalités empiriques de terrain dans la province du Bas-Uélé.

Les résultats démontrent de manière irréfutable que la gouvernance forestière ne peut se réduire à un simple dispositif administratif. Les analyses mettent en exergue plusieurs conclusions fondamentales. En premier lieu, il s'observe un déterminisme évident de l'engagement, la participation aux activités s'imposant comme le principal levier de l'implication perçue. Parmi les répondants actifs, 29,5 % valident leur implication dans la gestion, contre seulement 7,9 % chez les non-participants, une différence statistiquement hautement significative ($\chi^2 = 37,111$; $p < 0,001$; V de Cramer = 0,404). En deuxième lieu, l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM), expliquant 99,69 % de l'inertie totale des données, révèle une polarisation nette des perceptions. Une fracture structurante sépare les ménages qui reconnaissent la légitimité du Comité CFCL, attitude associée à un engagement total, de ceux qui perçoivent une domination des ONG et des structures projets, position fortement corrélée à un sentiment d'abandon et d'attentisme.

En troisième lieu, la structuration sociodémographique du dispositif demeure fortement marquée par une prédominance masculine à hauteur de 59,0 % et par le poids des structures familiales élargies, avec 36,6 % de ménages comprenant 6 à 9 personnes, témoignant de la persistance des dynamiques rurales traditionnelles. En quatrième lieu, l'étude met en évidence le paradoxe de l'acceptabilité sociale. La perception globale des CFCL est décorrélée de la qualité des infrastructures physiques construites telles que les routes, les écoles ou les

centres de santé, dont la contribution à la structuration des opinions sur le premier axe factoriel de l'ACM demeure marginale. Cela confirme que l'adhésion à long terme des populations repose sur des attentes de justice procédurale, de transparence et de reconnaissance des droits coutumiers plutôt que sur des compensations purement matérielles.

L'analyse de cette étude prouve que le succès des CFCL dépend moins des ressources logistiques ou des investissements matériels que de la capacité des structures locales à s'approprier le processus décisionnel. Afin de garantir une foresterie communautaire pérenne et autonome, nous suggérons aux décideurs et aux partenaires au développement d'institutionnaliser le pouvoir décisionnel en transférant l'autorité réelle et la gestion des ressources directement vers le Comité CFCL, réduisant ainsi la dépendance structurelle vis-à-vis des acteurs externes. Enfin, il est impératif d'adopter une approche fondée sur la justice procédurale en privilégiant la transparence et l'inclusion dans les processus de prise de décision, conditions sine qua non de l'acceptabilité sociale et de la durabilité de ces espaces forestiers partagés.

Remerciements

Les auteurs expriment leur sincère reconnaissance à l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA-Yangambi) et à l'Équipe de Gestion Opérationnelle du Projet GIFT (EGOP-GIFT) pour l'appui institutionnel et financier apporté à la valorisation et à la diffusion des résultats de cette recherche, notamment à travers la prise en charge des frais liés à la présente publication.

Cet appui à la publication s'inscrit dans le cadre des activités de valorisation des résultats de recherche des enseignants-chercheurs de l'IFA-Yangambi soutenues par le Projet d'appui à la Gouvernance, l'Insertion et la Formation Agricole et Rurale dans la Tshopo (GIFT – COD2100311), mis en œuvre avec l'appui d'Enabel et financé par l'Agence Française de Développement (AFD), conformément à la Convention de subside COD21003-10039.

Références

Baraka Lucungu, P. (2022). *Les concessions forestières des communautés locales: Acceptabilité sociale et enjeux pour*

une gestion durable des forêts en République démocratique du Congo [Thèse de doctorat, Université Laval].p37 <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/d2df8804-0661-4733-8856-d6203162ffa6/content>

FAO, 2020. *Global Forest Resources Assessment 2020: Main Report*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. 184 p. <https://doi.org/10.4060/ca8753en>

Fatshimetric, 2025. Autonomisation des communautés locales : Mise en avant lors d'une conférence sur la gestion des concessions forestières en RDC. *Article de presse en ligne*.

Lescuyer G., Tsanga R., Boutinot L. & Cerutti P. O., 2015. *Study of the Community Forestry Regime in the Democratic Republic of Congo*. CIFOR / CIRAD, 132 p.

Maindo A. & Kapa F., 2014. *La foresterie communautaire en RDC : Premières expériences, défis et opportunités*. Tropenbos International RDC, 56 p.

Mamimolo, J. M., et al. (2021). *Rapport du Plan Simple d'Aménagement du Terroir (PSAT) de Gambe*. Rapport technique inédit, 72 p.

Masimo K. J. et al., 2021. *Rapport du Plan Simple d'Aménagement du Terroir (PSAT) de Bopale*. Rapport technique inédit, 23 p.

République Démocratique du Congo. (2002). *Loi n° 011/2002 du 29 août 2002 portant Code forestier*. Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, numéro spécial, 31 août 2002.

République Démocratique du Congo. (2014). *Décret n° 14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières des communautés locales*. Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 55^e année, n° 18, 15 septembre 2014

Tonye D., 2008. *Évaluation de l'impact de la gestion des forêts communautaires au Cameroun*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, QSpace, 124 p.

UICN, 2021. *De nouveaux espaces forestiers sous gestion communautaire en territoire de Walikale au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo*. Union internationale pour la conservation de la nature, 44 p.

Vermeulen C. & Karsenty A., 2010. Les concessions forestières communautaires en République Démocratique du Congo : Enjeux et défis pour une gestion durable. In *Actes des rencontres scientifiques sur la gouvernance forestière en Afrique centrale*, pp. 45–62.